Diagnostic plomb avant travaux

Version : V01

Numéro de dossier : EPFBR3_02_20250702_18-29103-2_BATIMENTA1_DEML
Norme employée : Aucune norme de référence employée
Date du repérage : 21/07/2025
Heure d'arrivée : 08 h 30
Date émission : 30/09/2025

Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage des matériaux et produits contenant du plomb avant réalisation de travaux conformément l'art. R4412-5 du Code du Travail. Le diagnostic a été réalisé au regard du périmètre des travaux défini par le client.
Tous les éléments du bâti susceptibles de contenir du plomb doivent faire l'objet d'une mesure. Il est de la responsabilité du donneur d'ordre d'évaluer le risque lié au plomb éventuellement contenu dans les matériaux, en fonction du matériau et du type d'intervention prévue.
Le présent rapport n'est pas un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) et ne peut être utilisé dans le cadre de la vente ou la location d'un bien immobilier.
Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction uniquement accessible lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **21 ALLEE DU BOIS NOIR**
BATIMENT A1
29800 LANDERNEAU

Référence cadastrale : **29103-AR0034**

Propriétaire

Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES**

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre : **Propriétaire**
(*Sur déclaration de l'intéressé*)
Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES**

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes**
33700 MERIGNAC

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2026

Opérateur(s) et signataire(s)

NOM Prénom	Organisme certification	Détail de la certification	Signature
SISSAN David	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 03/01/2020 Échéance : 02/01/2027 N° de certification : 19-2038	

Liste de rapports antérieurs

Date	Objet
Néant	Néant

Il a été repéré des matériaux contenant du plomb

Sommaire

A. Références règlementaires..... 4
B. Renseignements complémentaires concernant la mission..... 4
B.1. Commanditaire de la mission..... 4
B.2. L'appareil à fluorescence X..... 4
B.3. Etalonnage de l'appareil à fluorescence X..... 4
B.4. Le bien objet de la mission..... 4
B.5. Liste des locaux visités :..... 5
B.6. Liste des locaux non visités (avec justification) :..... 5
C. Résultats des mesures..... 6
D. Commentaires et signature..... 19
E. Méthodologie d'intervention..... 20
F. Notice d'information à remettre au donneur d'ordre..... 21

Programme de travaux

Diagnostics avant démolition.

A. Références règlementaires

- Principes généraux de prévention de l'article L4121-2 du code du travail
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction
 Articles R4412-59 et suivants du code du travail

B. Renseignements complémentaires concernant la mission

B.1. Commanditaire de la mission

Nom et prénom: **EPF Bretagne (Propriétaire** - *Sur déclaration de l'intéressé)*
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNES**

B.2. L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil :	**Protec Instruments**
Modèle de l'appareil :	**LPA1**
N° de série de l'appareil :	**5042**
Nature du radionucléide :	**57Co**
Date du dernier chargement de la source :	**18/07/2025** (Activité à cette date : **444 MBq**)
Déclaration ASN - N° :	**T350554**
Déclaration ASN - Date :	**18/06/2025**
Précision de l'appareil :	**0,1 mg/cm²**

B.3. Etalonnage de l'appareil à fluorescence X

Etalon {Fab. : NITON; NIST : 2991; Concentration : 1,01 mg/cm²; Précision : 0,01 mg/cm²}

Vérification de la justesse de l'appareil	Date de la vérification	Concentration (mg/cm²)
Etalonnage entrée	21/07/2025	1,11
Etalonnage sortie	21/07/2025	1,09

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.
En début et en fin de chaque repérage une vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

B.4. Le bien objet de la mission

Adresse du bien immobilier	**21 ALLEE DU BOIS NOIR BATIMENT A1 29800 LANDERNEAU**
Description de l'ensemble immobilier	**Industrie**
Année de construction	
Nom et coordonnées du propriétaire ou du syndicat de copropriété (dans le cas du CREP sur parties communes)	**EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES**

B.5. Liste des locaux visités :

- RDC haut - Local 1
- RDC haut - Local 2
- RDC haut - Local 3
- RDC haut - Local 4
- RDC haut - Local 5
- RDC haut - Local 6
- RDC haut - Local 7
- RDC haut - Local 8
- RDC haut - Local 9
- RDC haut - Local 10
- RDC haut - Local 11
- RDC haut - Local 12
- RDC haut - Local 13
- RDC haut - Local 14
- RDC haut - Local 15
- RDC haut - Local 16
- RDC haut - Local 17
- RDC haut - Local 18
- RDC haut - Local 19
- RDC haut - Local 20
- RDC haut - Local 21
- RDC haut - Local 22
- RDC haut - Local 23
- RDC bas - Local 1
- RDC bas - Local 2
- RDC bas - Local 3
- RDC bas - Local 4
- RDC bas - Local 5
- RDC bas - Local 6
- RDC bas - Local 7
- RDC bas - Local 8
- RDC bas - Local 9
- RDC bas - Local 10
- RDC bas - Local 11
- RDC bas - Local 12
- RDC bas - Local 13
- RDC bas - Local 14
- RDC bas - Local 15
- RDC bas - Local 16
- RDC bas - Local 17
- RDC bas - Local 18
- RDC bas - Local 19
- RDC bas - Local 20
- 1ere étage - Local 1
- 1ere étage - Local 2
- 1ere étage - Local 3
- 1ere étage - Local 4
- 1ere étage - Local 5
- 1ere étage - Local 6
- 1ere étage - Local 7
- RDC bas - Chaudière
- Toiture

B.6. Liste des locaux non visités (avec justification) :

Néant

C. Résultats des mesures

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
-	RDC haut - Local 1		1	Sol	Béton		
-	RDC haut - Local 1		2	Mur	Bardage		
2	RDC haut - Local 1		3	Plafond	Fibrociment	Peinture	0,20
3	RDC haut - Local 1		3	Plafond	Fibrociment	Peinture	0,80
4	RDC haut - Local 1		4	Porte	Métal	Peinture	0,40
5	RDC haut - Local 1		4	Porte	Métal	Peinture	0,70
6	RDC haut - Local 2		5	Sol	-	Moquette collée	0,50
7	RDC haut - Local 2		5	Sol	-	Moquette collée	0,30
8	RDC haut - Local 2		6	Mur	Plâtre	Peinture	0,80
9	RDC haut - Local 2		6	Mur	Plâtre	Peinture	0,90
-	RDC haut - Local 2		7	Plafond	Faut plafonds		
10	RDC haut - Local 2		8	Plinthes	Bois	Peinture	0,40
11	RDC haut - Local 2		8	Plinthes	Bois	Peinture	0,80
12	RDC haut - Local 2		9	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,90
13	RDC haut - Local 2		9	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,30
14	RDC haut - Local 2		10	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,20
15	RDC haut - Local 2		10	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,80
16	RDC haut - Local 2		11	Porte 1	Bois	Peinture	0,20
17	RDC haut - Local 2		11	Porte 1	Bois	Peinture	0,60
18	RDC haut - Local 2		12	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,60
19	RDC haut - Local 2		12	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,20
20	RDC haut - Local 2		13	Porte 2 2	Bois	Peinture	0,30
21	RDC haut - Local 2		13	Porte 2 2	Bois	Peinture	0,50
22	RDC haut - Local 2		14	Dormant de porte 2 2	Bois	Peinture	0,20
23	RDC haut - Local 2		14	Dormant de porte 2 2	Bois	Peinture	0,50
24	RDC haut - Local 2		15	Défense	Métal	Peinture	0,10
25	RDC haut - Local 2		15	Défense	Métal	Peinture	0,50
26	RDC haut - Local 2		16	Radiateur	Métal	Peinture	0,80
27	RDC haut - Local 2		16	Radiateur	Métal	Peinture	0,40
28	RDC haut - Local 2		17	Tuyau	Métal	Peinture	0,80
29	RDC haut - Local 2		17	Tuyau	Métal	Peinture	0,20
30	RDC haut - Local 3		18	Sol	-	Moquette collée	0,90
31	RDC haut - Local 3		18	Sol	-	Moquette collée	0,40
32	RDC haut - Local 3		19	Mur	Plâtre	Peinture	0,90
33	RDC haut - Local 3		19	Mur	Plâtre	Peinture	0,40
-	RDC haut - Local 3		20	Plafond	Faut plafonds		
34	RDC haut - Local 3		21	Plinthes	Bois	Peinture	0,20
35	RDC haut - Local 3		21	Plinthes	Bois	Peinture	0,40
36	RDC haut - Local 3		22	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,40
37	RDC haut - Local 3		22	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,40
38	RDC haut - Local 3		23	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,60
39	RDC haut - Local 3		23	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,80
40	RDC haut - Local 3		24	Porte 1	Bois	Peinture	0,30

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
41	RDC haut - Local 3		24	Porte 1	Bois	Peinture	0,40
42	RDC haut - Local 3		25	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,40
43	RDC haut - Local 3		25	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,50
44	RDC haut - Local 3		26	Porte 2 2	Bois	Peinture	0,10
45	RDC haut - Local 3		26	Porte 2 2	Bois	Peinture	0,80
46	RDC haut - Local 3		27	Dormant de porte 2 2	Bois	Peinture	0,50
47	RDC haut - Local 3		27	Dormant de porte 2 2	Bois	Peinture	0,50
48	RDC haut - Local 3		28	Défense	Métal	Peinture	0,20
49	RDC haut - Local 3		28	Défense	Métal	Peinture	0,30
50	RDC haut - Local 3		29	Radiateur	Métal	Peinture	0,60
51	RDC haut - Local 3		29	Radiateur	Métal	Peinture	0,70
52	RDC haut - Local 3		30	Tuyau	Métal	Peinture	0,60
53	RDC haut - Local 3		30	Tuyau	Métal	Peinture	0,30
54	RDC haut - Local 4		31	Sol	-	Moquette collée	0,20
55	RDC haut - Local 4		31	Sol	-	Moquette collée	0,20
56	RDC haut - Local 4		32	Mur	Plâtre	Peinture	0,20
57	RDC haut - Local 4		32	Mur	Plâtre	Peinture	0,20
-	RDC haut - Local 4		33	Plafond	Faut plafonds		
58	RDC haut - Local 4		34	Plinthes	Bois	Peinture	0,80
59	RDC haut - Local 4		34	Plinthes	Bois	Peinture	0,10
60	RDC haut - Local 5		35	Sol	-	Moquette collée	0,20
61	RDC haut - Local 5		35	Sol	-	Moquette collée	0,50
62	RDC haut - Local 5		36	Mur	Plâtre	Peinture	0,90
63	RDC haut - Local 5		36	Mur	Plâtre	Peinture	0,90
64	RDC haut - Local 5		37	Plafond	Plâtre	Peinture	0,30
65	RDC haut - Local 5		37	Plafond	Plâtre	Peinture	0,20
-	RDC haut - Local 5		38	Plinthes	Carrelage	Peinture	
-	RDC haut - Local 5		39	Porte 1	Métal		
-	RDC haut - Local 5		40	Défense	Métal		
66	RDC haut - Local 5		41	Radiateur	Métal	Peinture	0,20
67	RDC haut - Local 5		41	Radiateur	Métal	Peinture	0,90
68	RDC haut - Local 5		42	Tuyau	Métal	Peinture	0,50
69	RDC haut - Local 5		42	Tuyau	Métal	Peinture	0,10
70	RDC haut - Local 6		43	Sol	-	Moquette collée	0,60
71	RDC haut - Local 6		43	Sol	-	Moquette collée	0,60
72	RDC haut - Local 6		44	Mur	Plâtre	Peinture	0,30
73	RDC haut - Local 6		44	Mur	Plâtre	Peinture	0,10
74	RDC haut - Local 6		45	Plafond	Plâtre	Peinture	0,40
75	RDC haut - Local 6		45	Plafond	Plâtre	Peinture	0,30
-	RDC haut - Local 6		46	Plinthes	Carrelage	Peinture	
76	RDC haut - Local 7		47	Sol	-	Moquette collée	0,10
77	RDC haut - Local 7		47	Sol	-	Moquette collée	0,30
78	RDC haut - Local 7		48	Mur	Plâtre	Peinture	0,50
79	RDC haut - Local 7		48	Mur	Plâtre	Peinture	0,20
80	RDC haut - Local 7		49	Plafond	Plâtre	Peinture	0,20

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
81	RDC haut - Local 7		49	Plafond	Plâtre	Peinture	0,80
82	RDC haut - Local 7		50	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,80
83	RDC haut - Local 7		50	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,50
84	RDC haut - Local 7		51	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,60
85	RDC haut - Local 7		51	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,80
86	RDC haut - Local 7		52	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,40
87	RDC haut - Local 7		52	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,70
88	RDC haut - Local 7		53	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,40
89	RDC haut - Local 7		53	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,80
90	RDC haut - Local 7		54	Porte 1	Bois	Peinture	0,20
91	RDC haut - Local 7		54	Porte 1	Bois	Peinture	0,40
92	RDC haut - Local 7		55	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,20
93	RDC haut - Local 7		55	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,20
94	RDC haut - Local 7		56	Porte 2 2	Bois	Peinture	0,10
95	RDC haut - Local 7		56	Porte 2 2	Bois	Peinture	0,40
96	RDC haut - Local 7		57	Dormant de porte 2 2	Bois	Peinture	0,30
97	RDC haut - Local 7		57	Dormant de porte 2 2	Bois	Peinture	0,70
98	RDC haut - Local 7		58	Tuyau	Métal	Peinture	0,40
99	RDC haut - Local 7		58	Tuyau	Métal	Peinture	0,60
100	RDC haut - Local 7		59	Radiateur 1	Métal	Peinture	0,70
101	RDC haut - Local 7		59	Radiateur 1	Métal	Peinture	0,60
102	RDC haut - Local 7		60	Radiateur 2	Métal	Peinture	0,80
103	RDC haut - Local 7		60	Radiateur 2	Métal	Peinture	0,30
104	RDC haut - Local 8		61	Sol	-	Moquette collée	0,30
105	RDC haut - Local 8		61	Sol	-	Moquette collée	0,60
106	RDC haut - Local 8		62	Mur	Plâtre	Peinture	0,70
107	RDC haut - Local 8		62	Mur	Plâtre	Peinture	0,80
108	RDC haut - Local 8		63	Plafond	Plâtre	Peinture	0,40
109	RDC haut - Local 8		63	Plafond	Plâtre	Peinture	0,90
110	RDC haut - Local 8		64	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,50
111	RDC haut - Local 8		64	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,80
112	RDC haut - Local 8		65	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,50
113	RDC haut - Local 8		65	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,60
114	RDC haut - Local 8		66	Porte	Bois	Peinture	0,90
115	RDC haut - Local 8		66	Porte	Bois	Peinture	0,20
116	RDC haut - Local 8		67	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,80
117	RDC haut - Local 8		67	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50
118	RDC haut - Local 8		68	Radiateur	Métal	Peinture	0,40
119	RDC haut - Local 8		68	Radiateur	Métal	Peinture	0,40
120	RDC haut - Local 8		69	Tuyau	Métal	Peinture	0,40
121	RDC haut - Local 8		69	Tuyau	Métal	Peinture	0,50
122	RDC haut - Local 9		70	Sol	-	Moquette collée	0,30
123	RDC haut - Local 9		70	Sol	-	Moquette collée	0,20
124	RDC haut - Local 9		71	Mur	Plâtre	Peinture	0,30
125	RDC haut - Local 9		71	Mur	Plâtre	Peinture	0,70

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
126	RDC haut - Local 9		72	Plafond	Plâtre	Peinture	0,30
127	RDC haut - Local 9		72	Plafond	Plâtre	Peinture	0,10
128	RDC haut - Local 9		73	Plinthes	Bois	Peinture	0,40
129	RDC haut - Local 9		73	Plinthes	Bois	Peinture	0,40
130	RDC haut - Local 9		74	Porte	Bois	Peinture	0,50
131	RDC haut - Local 9		74	Porte	Bois	Peinture	0,30
132	RDC haut - Local 9		75	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,70
133	RDC haut - Local 9		75	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,40
134	RDC haut - Local 9		76	Garde corps	Métal	Peinture	0,80
135	RDC haut - Local 9		76	Garde corps	Métal	Peinture	0,60
136	RDC haut - Local 10		77	Sol	-	Dalles plastiques	0,50
137	RDC haut - Local 10		77	Sol	-	Dalles plastiques	0,40
138	RDC haut - Local 10		78	Mur	Plâtre	Peinture	0,70
139	RDC haut - Local 10		78	Mur	Plâtre	Peinture	0,50
140	RDC haut - Local 10		79	Plafond	Plâtre	Peinture	0,40
141	RDC haut - Local 10		79	Plafond	Plâtre	Peinture	0,60
142	RDC haut - Local 10		80	Plinthes	Bois	Peinture	0,80
143	RDC haut - Local 10		80	Plinthes	Bois	Peinture	0,50
144	RDC haut - Local 10		81	Porte	Bois	Peinture	0,50
145	RDC haut - Local 10		81	Porte	Bois	Peinture	0,30
146	RDC haut - Local 10		82	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,90
147	RDC haut - Local 10		82	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50
-	RDC haut - Local 10		83	Tuyau	PVC	Peinture	
148	RDC haut - Local 11		84	Sol	-	Dalles plastiques	0,80
149	RDC haut - Local 11		84	Sol	-	Dalles plastiques	0,20
150	RDC haut - Local 11		85	Mur	Plâtre	Peinture	0,50
151	RDC haut - Local 11		85	Mur	Plâtre	Peinture	0,20
152	RDC haut - Local 11		86	Plafond	Plâtre	Peinture	0,40
153	RDC haut - Local 11		86	Plafond	Plâtre	Peinture	0,20
154	RDC haut - Local 11		87	Plinthes	Bois	Peinture	0,30
155	RDC haut - Local 11		87	Plinthes	Bois	Peinture	0,70
156	RDC haut - Local 11		88	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,50
157	RDC haut - Local 11		88	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,50
158	RDC haut - Local 11		89	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,40
159	RDC haut - Local 11		89	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,60
160	RDC haut - Local 11		90	Porte	Bois	Peinture	0,60
161	RDC haut - Local 11		90	Porte	Bois	Peinture	0,20
162	RDC haut - Local 11		91	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50
163	RDC haut - Local 11		91	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,90
164	RDC haut - Local 11		92	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,20
165	RDC haut - Local 11		92	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,90
166	RDC haut - Local 11		93	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,30
167	RDC haut - Local 11		93	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,30
168	RDC haut - Local 11		94	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	0,60
169	RDC haut - Local 11		94	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	0,90

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
170	RDC haut - Local 11		95	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	0,10
171	RDC haut - Local 11		95	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	0,30
172	RDC haut - Local 11		96	Fenêtre 4 4 intérieure	Bois	Peinture	0,40
173	RDC haut - Local 11		96	Fenêtre 4 4 intérieure	Bois	Peinture	0,30
174	RDC haut - Local 11		97	Fenêtre 4 4 extérieure	Bois	Peinture	0,80
175	RDC haut - Local 11		97	Fenêtre 4 4 extérieure	Bois	Peinture	0,20
-	RDC haut - Local 12		98	Sol	Béton		
-	RDC haut - Local 12		99	Mur	Béton		
-	RDC haut - Local 12		100	Plafond	Béton		
176	RDC haut - Local 12		101	Porte	Métal	Peinture	0,50
177	RDC haut - Local 12		101	Porte	Métal	Peinture	0,80
-	RDC haut - Local 13		102	Sol	Carrelage		
178	RDC haut - Local 13		103	Mur	Béton	Peinture	2,20
-	RDC haut - Local 13		104	Plafond	Béton		
-	RDC haut - Local 13		105	Plinthes	Carrelage		
-	RDC haut - Local 13		106	Fenêtre intérieure	PVC		
-	RDC haut - Local 13		107	Fenêtre extérieure	PVC		
179	RDC haut - Local 13		108	Porte	Bois	Peinture	0,30
180	RDC haut - Local 13		108	Porte	Bois	Peinture	0,20
181	RDC haut - Local 13		109	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,90
182	RDC haut - Local 13		109	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50
-	RDC haut - Local 14		110	Sol	Carrelage		
183	RDC haut - Local 14		111	Mur	Béton	Peinture	0,70
184	RDC haut - Local 14		111	Mur	Béton	Peinture	0,70
-	RDC haut - Local 14		112	Plafond	Béton		
-	RDC haut - Local 14		113	Plinthes	Carrelage		
-	RDC haut - Local 14		114	Fenêtre intérieure	PVC		
-	RDC haut - Local 14		115	Fenêtre extérieure	PVC		
185	RDC haut - Local 14		116	Porte	Bois	Peinture	0,70
186	RDC haut - Local 14		116	Porte	Bois	Peinture	0,70
187	RDC haut - Local 14		117	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50
188	RDC haut - Local 14		117	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,40
-	RDC haut - Local 15		118	Sol	Carrelage		
189	RDC haut - Local 15		119	Mur	Béton	Peinture	0,50
190	RDC haut - Local 15		119	Mur	Béton	Peinture	0,20
-	RDC haut - Local 15		120	Plafond	Béton		
-	RDC haut - Local 15		121	Plinthes	Carrelage		
-	RDC haut - Local 15		122	Fenêtre intérieure	PVC		
-	RDC haut - Local 15		123	Fenêtre extérieure	PVC		
191	RDC haut - Local 15		124	Porte	Bois	Peinture	0,40
192	RDC haut - Local 15		124	Porte	Bois	Peinture	0,40
193	RDC haut - Local 15		125	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,60
194	RDC haut - Local 15		125	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,70
-	RDC haut - Local 16		126	Sol	Carrelage		
195	RDC haut - Local 16		127	Mur	Béton	Peinture	0,70

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
196	RDC haut - Local 16		127	Mur	Béton	Peinture	0,60
-	RDC haut - Local 16		128	Plafond	Béton		
-	RDC haut - Local 16		129	Plinthes	Carrelage		
-	RDC haut - Local 16		130	Fenêtre intérieure	PVC		
-	RDC haut - Local 16		131	Fenêtre extérieure	PVC		
197	RDC haut - Local 16		132	Porte	Bois	Peinture	0,20
198	RDC haut - Local 16		132	Porte	Bois	Peinture	0,40
199	RDC haut - Local 16		133	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,30
200	RDC haut - Local 16		133	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,90
-	RDC haut - Local 17		134	Sol	Béton		
201	RDC haut - Local 17		135	Mur	Plâtre	Peinture	0,60
202	RDC haut - Local 17		135	Mur	Plâtre	Peinture	0,60
203	RDC haut - Local 17		136	Plafond	Plâtre	Peinture	0,10
204	RDC haut - Local 17		136	Plafond	Plâtre	Peinture	0,60
205	RDC haut - Local 17		137	Plinthes	Bois	Peinture	0,60
206	RDC haut - Local 17		137	Plinthes	Bois	Peinture	0,80
207	RDC haut - Local 17		138	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,20
208	RDC haut - Local 17		138	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50
-	RDC haut - Local 18		139	Sol	Béton		
209	RDC haut - Local 18		140	Mur	Plâtre	Peinture	0,70
210	RDC haut - Local 18		140	Mur	Plâtre	Peinture	0,50
211	RDC haut - Local 18		141	Plafond	Plâtre	Peinture	0,30
212	RDC haut - Local 18		141	Plafond	Plâtre	Peinture	0,70
213	RDC haut - Local 18		142	Plinthes	Bois	Peinture	0,30
214	RDC haut - Local 18		142	Plinthes	Bois	Peinture	0,30
215	RDC haut - Local 18		143	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,70
216	RDC haut - Local 18		143	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,40
217	RDC haut - Local 18		144	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,70
218	RDC haut - Local 18		144	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,50
219	RDC haut - Local 18		145	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50
220	RDC haut - Local 18		145	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,10
-	RDC haut - Local 19		146	Sol	Béton		
221	RDC haut - Local 19		147	Mur	Plâtre	Peinture	0,50
222	RDC haut - Local 19		147	Mur	Plâtre	Peinture	0,70
223	RDC haut - Local 19		148	Plafond	Plâtre	Peinture	0,60
224	RDC haut - Local 19		148	Plafond	Plâtre	Peinture	0,90
225	RDC haut - Local 19		149	Plinthes	Bois	Peinture	0,90
226	RDC haut - Local 19		149	Plinthes	Bois	Peinture	0,40
227	RDC haut - Local 19		150	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,70
228	RDC haut - Local 19		150	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,30
229	RDC haut - Local 19		151	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,20
230	RDC haut - Local 19		151	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,10
231	RDC haut - Local 19		152	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,30
232	RDC haut - Local 19		152	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,60
-	RDC haut - Local 20		153	Sol	Béton		

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
233	RDC haut - Local 20		154	Mur	Plâtre	Peinture	0,80
234	RDC haut - Local 20		154	Mur	Plâtre	Peinture	0,30
235	RDC haut - Local 20		155	Plafond	Plâtre	Peinture	0,10
236	RDC haut - Local 20		155	Plafond	Plâtre	Peinture	0,30
237	RDC haut - Local 20		156	Plinthes	Bois	Peinture	0,70
238	RDC haut - Local 20		156	Plinthes	Bois	Peinture	0,60
239	RDC haut - Local 20		157	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,20
240	RDC haut - Local 20		157	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,30
241	RDC haut - Local 20		158	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,80
242	RDC haut - Local 20		158	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,30
243	RDC haut - Local 20		159	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,40
244	RDC haut - Local 20		159	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50
-	RDC haut - Local 21		160	Sol	Béton		
245	RDC haut - Local 21		161	Mur	Plâtre	Peinture	0,30
246	RDC haut - Local 21		161	Mur	Plâtre	Peinture	0,80
247	RDC haut - Local 21		162	Plafond	Plâtre	Peinture	0,10
248	RDC haut - Local 21		162	Plafond	Plâtre	Peinture	0,10
249	RDC haut - Local 21		163	Plinthes	Bois	Peinture	0,10
250	RDC haut - Local 21		163	Plinthes	Bois	Peinture	0,20
251	RDC haut - Local 21		164	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,60
252	RDC haut - Local 21		164	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,70
253	RDC haut - Local 21		165	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,80
254	RDC haut - Local 21		165	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,40
255	RDC haut - Local 21		166	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,60
256	RDC haut - Local 21		166	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,60
-	RDC haut - Local 22		167	Sol	Béton		
257	RDC haut - Local 22		168	Mur	Plâtre	Peinture	0,90
258	RDC haut - Local 22		168	Mur	Plâtre	Peinture	0,10
259	RDC haut - Local 22		169	Plafond	Plâtre	Peinture	0,20
260	RDC haut - Local 22		169	Plafond	Plâtre	Peinture	0,80
261	RDC haut - Local 22		170	Plinthes	Bois	Peinture	0,40
262	RDC haut - Local 22		170	Plinthes	Bois	Peinture	0,70
263	RDC haut - Local 22		171	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,50
264	RDC haut - Local 22		171	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,30
265	RDC haut - Local 22		172	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,80
266	RDC haut - Local 22		172	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,90
267	RDC haut - Local 22		173	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,40
268	RDC haut - Local 22		173	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,80
-	RDC haut - Local 23		174	Sol	Béton		
269	RDC haut - Local 23		175	Mur	Plâtre	Peinture	0,90
270	RDC haut - Local 23		175	Mur	Plâtre	Peinture	0,30
271	RDC haut - Local 23		176	Plafond	Plâtre	Peinture	0,20
272	RDC haut - Local 23		176	Plafond	Plâtre	Peinture	0,80
273	RDC haut - Local 23		177	Plinthes	Bois	Peinture	0,20
274	RDC haut - Local 23		177	Plinthes	Bois	Peinture	0,60

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
275	RDC haut - Local 23		178	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,60
276	RDC haut - Local 23		178	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,20
277	RDC haut - Local 23		179	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,30
278	RDC haut - Local 23		179	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,50
279	RDC haut - Local 23		180	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,20
280	RDC haut - Local 23		180	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50
-	RDC bas - Local 1		181	Sol	Béton		
-	RDC bas - Local 1		182	Mur	Bardage		
-	RDC bas - Local 1		183	Plafond	Ossature métallique		
281	RDC bas - Local 1		184	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,10
282	RDC bas - Local 1		184	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,50
283	RDC bas - Local 1		185	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,80
284	RDC bas - Local 1		185	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,40
-	RDC bas - Local 1		186	Porte	Métal		
285	RDC bas - Local 1		187	Poteau	Métal	Peinture	0,80
286	RDC bas - Local 1		187	Poteau	Métal	Peinture	0,20
-	RDC bas - Local 2		188	Sol	Béton		
-	RDC bas - Local 2		189	Mur	Bardage		
-	RDC bas - Local 2		190	Plafond	Béton		
-	RDC bas - Local 3		191	Sol	Béton		
-	RDC bas - Local 3		192	Mur	Bardage		
-	RDC bas - Local 3		193	Plafond	Béton		
-	RDC bas - Local 4		194	Sol	Béton		
287	RDC bas - Local 4		195	Mur	Plâtre	Peinture	0,90
288	RDC bas - Local 4		195	Mur	Plâtre	Peinture	0,40
-	RDC bas - Local 4		196	Plafond	Béton		
289	RDC bas - Local 4		197	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,90
290	RDC bas - Local 4		197	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,40
-	RDC bas - Local 5		198	Sol	Béton		
-	RDC bas - Local 5		199	Mur	Béton		
-	RDC bas - Local 5		200	Plafond	Béton		
291	RDC bas - Local 5		201	Poteau	Métal	Peinture	0,20
292	RDC bas - Local 5		201	Poteau	Métal	Peinture	0,40
-	RDC bas - Local 6		202	Sol	Parquet		
293	RDC bas - Local 6		203	Mur	Plâtre	Peinture	0,40
294	RDC bas - Local 6		203	Mur	Plâtre	Peinture	0,40
-	RDC bas - Local 6		204	Plafond	Béton		
-	RDC bas - Local 6		205	Plinthes	Bois		
-	RDC bas - Local 6		206	Fenêtre intérieure	PVC		
-	RDC bas - Local 6		207	Fenêtre extérieure	PVC		
-	RDC bas - Local 7		208	Sol	Béton		
295	RDC bas - Local 7		209	Mur	Brique	Peinture	0,60
296	RDC bas - Local 7		209	Mur	Brique	Peinture	0,80
-	RDC bas - Local 7		210	Plafond	Métal		
-	RDC bas - Local 7		211	Plinthes	Bois		

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
-	RDC bas - Local 8		212	Sol	Béton		
297	RDC bas - Local 8		213	Mur	Brique	Peinture	0,30
298	RDC bas - Local 8		213	Mur	Brique	Peinture	0,40
-	RDC bas - Local 8		214	Plafond	Métal		
-	RDC bas - Local 8		215	Plinthes	Bois		
-	RDC bas - Local 9		216	Sol	Béton		
299	RDC bas - Local 9		217	Mur	Bois	Peinture	0,40
300	RDC bas - Local 9		217	Mur	Bois	Peinture	0,50
-	RDC bas - Local 9		218	Plafond	Bois		
301	RDC bas - Local 9		219	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,10
302	RDC bas - Local 9		219	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,80
303	RDC bas - Local 9		220	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,50
304	RDC bas - Local 9		220	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,50
305	RDC bas - Local 9		221	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,20
306	RDC bas - Local 9		221	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,30
-	RDC bas - Local 10		222	Sol	Carrelage		
307	RDC bas - Local 10		223	Mur	Bois	Peinture	0,60
308	RDC bas - Local 10		223	Mur	Bois	Peinture	0,70
-	RDC bas - Local 10		224	Plafond	Bois		
-	RDC bas - Local 11		225	Sol	Carrelage	Dalles plastiques	
309	RDC bas - Local 11		226	Mur	Bois	Tapisserie	0,60
310	RDC bas - Local 11		226	Mur	Bois	Tapisserie	0,30
-	RDC bas - Local 11		227	Plafond	Faut plafonds		
311	RDC bas - Local 11		228	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,20
312	RDC bas - Local 11		228	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,20
313	RDC bas - Local 11		229	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,20
314	RDC bas - Local 11		229	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,20
315	RDC bas - Local 11		230	Porte	Métal	Peinture	0,80
316	RDC bas - Local 11		230	Porte	Métal	Peinture	0,10
317	RDC bas - Local 11		231	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,20
318	RDC bas - Local 11		231	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,50
-	RDC bas - Local 12		232	Sol	Carrelage	Dalles plastiques	
319	RDC bas - Local 12		233	Mur	Bois	Tapisserie	0,90
320	RDC bas - Local 12		233	Mur	Bois	Tapisserie	0,90
-	RDC bas - Local 12		234	Plafond	Faut plafonds		
321	RDC bas - Local 12		235	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,30
322	RDC bas - Local 12		235	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,20
323	RDC bas - Local 12		236	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,20
324	RDC bas - Local 12		236	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,90
325	RDC bas - Local 12		237	Porte	Métal	Peinture	0,50
326	RDC bas - Local 12		237	Porte	Métal	Peinture	0,10
327	RDC bas - Local 12		238	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,60
328	RDC bas - Local 12		238	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,60
-	RDC bas - Local 13		239	Sol	Carrelage	Dalles plastiques	
329	RDC bas - Local 13		240	Mur	Bois	Tapisserie	0,30

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
330	RDC bas - Local 13		240	Mur	Bois	Tapisserie	0,10
-	RDC bas - Local 13		241	Plafond	Faut plafonds		
331	RDC bas - Local 13		242	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,40
332	RDC bas - Local 13		242	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,30
333	RDC bas - Local 13		243	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,10
334	RDC bas - Local 13		243	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,30
335	RDC bas - Local 13		244	Porte	Métal	Peinture	0,50
336	RDC bas - Local 13		244	Porte	Métal	Peinture	0,20
337	RDC bas - Local 13		245	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,20
338	RDC bas - Local 13		245	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,80
-	RDC bas - Local 14		246	Sol	Carrelage	Dalles plastiques	
339	RDC bas - Local 14		247	Mur	Bois	Tapisserie	0,80
340	RDC bas - Local 14		247	Mur	Bois	Tapisserie	0,50
-	RDC bas - Local 14		248	Plafond	Faut plafonds		
341	RDC bas - Local 14		249	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,60
342	RDC bas - Local 14		249	Fenêtre intérieure	Métal	Peinture	0,80
343	RDC bas - Local 14		250	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,40
344	RDC bas - Local 14		250	Fenêtre extérieure	Métal	Peinture	0,70
345	RDC bas - Local 14		251	Porte	Métal	Peinture	0,40
346	RDC bas - Local 14		251	Porte	Métal	Peinture	0,80
347	RDC bas - Local 14		252	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,20
348	RDC bas - Local 14		252	Dormant de porte	Métal	Peinture	0,40
-	RDC bas - Local 15		253	Sol	Béton		
-	RDC bas - Local 15		254	Mur	Bardage métallique		
-	RDC bas - Local 15		255	Plafond	Ossature métallique		
-	RDC bas - Local 15		256	Porte	Métal		
349	RDC bas - Local 15		257	Poteau	Métal	Peinture	11,40
-	RDC bas - Local 16		258	Sol	Carrelage		
350	RDC bas - Local 16		259	Mur	Béton	Peinture	0,20
351	RDC bas - Local 16		259	Mur	Béton	Peinture	0,20
-	RDC bas - Local 16		260	Plafond	Bardage		
352	RDC bas - Local 16		261	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,10
353	RDC bas - Local 16		261	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,40
354	RDC bas - Local 16		262	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,30
355	RDC bas - Local 16		262	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,70
-	RDC bas - Local 17		263	Sol	Carrelage		
356	RDC bas - Local 17		264	Mur	Béton	Peinture	0,40
357	RDC bas - Local 17		264	Mur	Béton	Peinture	0,60
-	RDC bas - Local 17		265	Plafond	Bardage		
358	RDC bas - Local 17		266	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,70
359	RDC bas - Local 17		266	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,60
360	RDC bas - Local 17		267	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,80
361	RDC bas - Local 17		267	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,30
362	RDC bas - Local 17		268	Porte	Bois	Peinture	0,30
363	RDC bas - Local 17		268	Porte	Bois	Peinture	0,60

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
-	RDC bas - Local 18		269	Sol	Béton		
-	RDC bas - Local 18		270	Mur	PVC		
-	RDC bas - Local 18		271	Plafond	Bardage		
-	RDC bas - Local 19		272	Sol	Béton		
-	RDC bas - Local 19		273	Mur	Bardage		
-	RDC bas - Local 19		274	Plafond	Bois		
-	RDC bas - Local 19		275	Porte	Métal		
364	RDC bas - Local 19		276	Poteau	Métal	Peinture	0,70
365	RDC bas - Local 19		276	Poteau	Métal	Peinture	0,80
-	RDC bas - Local 20		277	Sol	Béton		
-	RDC bas - Local 20		278	Mur	Bardage		
-	RDC bas - Local 20		279	Plafond	Bois		
-	RDC bas - Local 20		280	Porte	Métal		
366	RDC bas - Local 20		281	Poteau	Métal	Peinture	0,40
367	RDC bas - Local 20		281	Poteau	Métal	Peinture	0,90
368	1ere étage - Local 1		282	Sol	-	Moquette collée	0,50
369	1ere étage - Local 1		282	Sol	-	Moquette collée	0,80
370	1ere étage - Local 1		283	Mur	Plâtre	Peinture	0,50
371	1ere étage - Local 1		283	Mur	Plâtre	Peinture	0,60
372	1ere étage - Local 1		284	Plafond	Bois	Peinture	0,90
373	1ere étage - Local 1		284	Plafond	Bois	Peinture	0,20
-	1ere étage - Local 1		285	Plinthes	Carrelage	Peinture	
374	1ere étage - Local 1		286	Garde corps	Métal	Peinture	0,80
375	1ere étage - Local 1		286	Garde corps	Métal	Peinture	0,50
376	1ere étage - Local 2		287	Sol	-	Moquette collée	0,40
377	1ere étage - Local 2		287	Sol	-	Moquette collée	0,40
378	1ere étage - Local 2		288	Mur	Plâtre	Peinture	0,40
379	1ere étage - Local 2		288	Mur	Plâtre	Peinture	0,50
380	1ere étage - Local 2		289	Plafond	Bois	Peinture	0,30
381	1ere étage - Local 2		289	Plafond	Bois	Peinture	0,20
-	1ere étage - Local 2		290	Plinthes	Carrelage	Peinture	
382	1ere étage - Local 3		291	Sol	-	Moquette collée	0,30
383	1ere étage - Local 3		291	Sol	-	Moquette collée	0,70
384	1ere étage - Local 3		292	Mur	Plâtre	Peinture	0,30
385	1ere étage - Local 3		292	Mur	Plâtre	Peinture	0,10
386	1ere étage - Local 3		293	Plafond	Bois	Peinture	0,40
387	1ere étage - Local 3		293	Plafond	Bois	Peinture	0,40
-	1ere étage - Local 3		294	Plinthes	Carrelage		
388	1ere étage - Local 3		295	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,50
389	1ere étage - Local 3		295	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,30
390	1ere étage - Local 3		296	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,70
391	1ere étage - Local 3		296	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,40
392	1ere étage - Local 3		297	Porte	Bois	Peinture	0,80
393	1ere étage - Local 3		297	Porte	Bois	Peinture	0,60
394	1ere étage - Local 3		298	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,50

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
395	1ere étage - Local 3		298	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,40
396	1ere étage - Local 4		299	Sol	-	Moquette collée	0,70
397	1ere étage - Local 4		299	Sol	-	Moquette collée	0,50
398	1ere étage - Local 4		300	Mur	Plâtre	Peinture	0,40
399	1ere étage - Local 4		300	Mur	Plâtre	Peinture	0,60
400	1ere étage - Local 4		301	Plafond	Bois	Peinture	0,80
401	1ere étage - Local 4		301	Plafond	Bois	Peinture	0,50
402	1ere étage - Local 4		302	Plinthes	Bois	Peinture	0,50
403	1ere étage - Local 4		302	Plinthes	Bois	Peinture	0,30
404	1ere étage - Local 4		303	Fenêtre 1,2,3,4 intérieure	Bois	Peinture	0,90
405	1ere étage - Local 4		303	Fenêtre 1,2,3,4 intérieure	Bois	Peinture	0,50
406	1ere étage - Local 4		304	Fenêtre 1,2,3,4 extérieure	Bois	Peinture	0,80
407	1ere étage - Local 4		304	Fenêtre 1,2,3,4 extérieure	Bois	Peinture	0,20
408	1ere étage - Local 4		305	Porte 1,2	Bois	Peinture	0,50
409	1ere étage - Local 4		305	Porte 1,2	Bois	Peinture	0,20
410	1ere étage - Local 4		306	Dormant de porte 1,2	Bois	Peinture	0,40
411	1ere étage - Local 4		306	Dormant de porte 1,2	Bois	Peinture	0,20
412	1ere étage - Local 4		307	Radiateur	Métal	Peinture	0,30
413	1ere étage - Local 4		307	Radiateur	Métal	Peinture	0,70
414	1ere étage - Local 5		308	Sol	-	Dalles plastiques	0,50
415	1ere étage - Local 5		308	Sol	-	Dalles plastiques	0,50
416	1ere étage - Local 5		309	Mur	Plâtre	Tapisserie	0,40
417	1ere étage - Local 5		309	Mur	Plâtre	Tapisserie	0,60
418	1ere étage - Local 5		310	Plafond	Plâtre	Peinture	0,60
419	1ere étage - Local 5		310	Plafond	Plâtre	Peinture	0,20
420	1ere étage - Local 5		311	Plinthes	Bois	Peinture	0,50
421	1ere étage - Local 5		311	Plinthes	Bois	Peinture	0,90
422	1ere étage - Local 5		312	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,20
423	1ere étage - Local 5		312	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,90
424	1ere étage - Local 5		313	Radiateur	Métal	Peinture	0,30
425	1ere étage - Local 5		313	Radiateur	Métal	Peinture	0,30
426	1ere étage - Local 5		314	Garde corps	Métal	Peinture	0,60
427	1ere étage - Local 5		314	Garde corps	Métal	Peinture	0,90
428	1ere étage - Local 5		315	Escaliers	Métal	Peinture	0,10
429	1ere étage - Local 5		315	Escaliers	Métal	Peinture	0,30
430	1ere étage - Local 6		316	Sol	-	Dalles plastiques	0,40
431	1ere étage - Local 6		316	Sol	-	Dalles plastiques	0,30
432	1ere étage - Local 6		317	Mur	Plâtre	Tapisserie	0,80
433	1ere étage - Local 6		317	Mur	Plâtre	Tapisserie	0,20
434	1ere étage - Local 6		318	Plafond	Plâtre	Peinture	0,50
435	1ere étage - Local 6		318	Plafond	Plâtre	Peinture	0,80

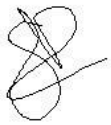
N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)
436	1ere étage - Local 6		319	Plinthes	Bois	Peinture	0,30
437	1ere étage - Local 6		319	Plinthes	Bois	Peinture	0,20
438	1ere étage - Local 6		320	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,90
439	1ere étage - Local 6		320	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,50
440	1ere étage - Local 6		321	Radiateur	Métal	Peinture	0,70
441	1ere étage - Local 6		321	Radiateur	Métal	Peinture	0,70
442	1ere étage - Local 7		322	Sol	-	Dalles plastiques	0,70
443	1ere étage - Local 7		322	Sol	-	Dalles plastiques	0,70
444	1ere étage - Local 7		323	Mur	Plâtre	Tapisserie	0,50
445	1ere étage - Local 7		323	Mur	Plâtre	Tapisserie	0,40
446	1ere étage - Local 7		324	Plafond	Plâtre	Peinture	0,50
447	1ere étage - Local 7		324	Plafond	Plâtre	Peinture	0,20
448	1ere étage - Local 7		325	Plinthes	Bois	Peinture	0,40
449	1ere étage - Local 7		325	Plinthes	Bois	Peinture	0,40
450	1ere étage - Local 7		326	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,60
451	1ere étage - Local 7		326	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,70
452	1ere étage - Local 7		327	Radiateur	Métal	Peinture	0,70
453	1ere étage - Local 7		327	Radiateur	Métal	Peinture	0,60
-	RDC bas - Chaudière		328	Sol	Béton		
-	RDC bas - Chaudière		329	Mur	Béton		
454	RDC bas - Chaudière		330	Plafond	Béton	Peinture	0,20
455	RDC bas - Chaudière		330	Plafond	Béton	Peinture	0,40

D. Commentaires et signature

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : **Aucun document n'a été remis**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : **Aucun accompagnateur**

Fait à **LANDERNEAU**, le **30/09/2025**
Par : **SISSAN David**



E. Méthodologie d'intervention

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux et des unités de diagnostic sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Par ailleurs, pour les ensembles bâtis (plusieurs bâtiments construits à la même période) présentant des locaux similaires, un repérage par échantillonnage peut être envisagé. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de diagnostic qui doivent faire l'objet d'un repérage.

Identification des locaux et des zones

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.
L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux concernés par les travaux. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux concernés par les travaux n'ont pas été visités, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités.
Il réalise un croquis lisible de l'ensemble des locaux concernés par les travaux et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

Identification des revêtements

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anticorrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.
Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.
D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Si des travaux sont réalisés sur la faïence (retrait, perceuse,…) le repérage est nécessaire.

Identification des matériaux

Les matériaux susceptibles de contenir du plomb doivent faire l'objet d'un repérage par le diagnostiqueur.

Choix des points de mesures

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Dans tous les cas, les mesures seront réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte.

F. Notice d'information à remettre au donneur d'ordre

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers
- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail
Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)
- Exploiter le diagnostic plomb avant démolition pour construire le projet de démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant démolition aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant
En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :
- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage
- mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)
- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - ✓ interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - ✓ rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - ✓ interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ✓ ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :
- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26

Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.
Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :
 - ✓ Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)
 - ✓ Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

CERTIFIÉ

abcidia CERTIFICATION

opérateur de diagnostics immobiliers

La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

SISSAN David

sous le numéro 19-2038

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

☑ **Amiante** sans mention — Prise d'effet : 11/06/2020 — Validité : 10/06/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **Amiante** avec mention — Prise d'effet : 11/06/2020 — Validité : 10/06/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **DPE** individuel — Prise d'effet : 14/06/2022 — Validité : 13/06/2029
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **DPE** Tous types de bâtiments — Prise d'effet : 14/06/2022 — Validité : 13/06/2029
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **Gaz** — Prise d'effet : 03/01/2020 — Validité : 02/01/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **CREP** — Prise d'effet : 03/01/2020 — Validité : 02/01/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **Termites Métropole** — Prise d'effet : 06/02/2020 — Validité : 05/02/2027
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **Electricité** — Prise d'effet : 10/03/2020 — Validité : 09/03/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

19-2038 - v2 - 14/06/2022

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

ABCIDIA CERTIFICATION

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation n°4-0540 portée disponible sur www.cofrac.fr

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

Votre Assurance

▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 05 57 34 06 62
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033074244

Vos références :

Contrat n° 7627751904
Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

Ainsi que :

AED EXPERTISES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

AED SERVICES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2024** garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :
1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1 à 7 de l'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation ;
2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée
• Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L 1334-5 et L 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
• L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
• L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état des risques naturels, miniers et technologiques prévu à l'article L 125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
• Le diagnostic de performance énergétique (DPE) prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;

1D052620241120

• L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'information sur la présence d'un risque de mérule prévu à l'article L 133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

- Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique,
- Repérages et examens visuels avant travaux, avant démolitions dans les différents types d'établissements tels que ERP Catégories 1 à 4, IGH....) comme le prévoit le code du travail
- Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.
- Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.
- Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.
- Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

AUDIT REGLEMENTAIRE ENERGETIQUE

DIAGNOSTICS PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Les garanties s'exercent à concurrence des montants de garanties du tableau ci-après.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2025** au **01/07/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à TRESSES le 12 juin 2025
Pour la société :

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**10 000 000** € **par année** d'assurance
Dont : • **Dommages corporels**	**10 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**2 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**150 000** € par année d'assurance
• **Dommages aux biens confiés**	**150 000** € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	**2 000 000 €** par année d'assurance dont **1 000 000** € par sinistre
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**1 500 000** € par année d'assurance dont **1 500 000** € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:** **Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :** Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**1.000.000** € par année d'assurance **100.000** € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	**20.000** € par litige